

Christine Hennion

Députée des Hauts-de-Seine

Bois-Colombes, Courbevoie, la Garenne-Colombes



LES 6 PREMIERS MOIS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE VOTRE DÉPUTÉE

ÉDITO

Le 18 juin dernier vous m'avez fait l'honneur de m'élire comme votre députée.

En ce début d'année 2018, je vous présente tous mes vœux afin que celle-ci soit la plus belle et heureuse possible. C'est ensemble que nous contribuerons à construire le projet dont notre pays et nos 3 villes ont tant besoin.

Pendant ma campagne, je m'étais engagée à vous informer régulièrement de mon action. Au cours de cette première période, le travail parlementaire a été particulièrement intense et les députés de la majorité se sont fortement mobilisés pour voter les premiers textes correspondants aux engagements du programme du président Emmanuel Macron.

40 textes ont été votés, parmi ceux-ci : la loi pour la confiance dans la vie politique, la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, la loi pour le renforcement du dialogue social. 2500 amendements ont été discutés dans l'hémicycle pour le budget 2018 contre moins de 500 les autres années.

Les prochains textes essentiels pour sortir notre pays de ses blocages sont déjà en préparation dans les commissions : formation et apprentissage pour lutter contre le chômage, logement pour une relance de la construction plus efficiente...

Proche de la Défense, notre territoire est riche de nombreuses entreprises, des géants du CAC 40 aux TPE. Le développement économique et les enjeux du numérique sont apparus comme un thème prioritaire lors de ma campagne. Ce sont ces sujets que je porte au sein de la commission des affaires économiques.



Christine Hennion et ses collaborateurs

© Mickaël Philippe

On m'a confié le rapport budgétaire pour avis des télécommunications électroniques et du numérique. J'ai également activement participé à la finalisation du projet de loi portant création de l'établissement public Paris-La Défense. Je fais partie des équipes de parlementaires contribuant à l'élaboration de la future loi TPE/PME (PACTE) pour laquelle j'ai lancé une concertation auprès des entrepreneurs.

En outre, je viens d'être nommée rapporteure pour information du projet de loi relatif à la protection des données personnelles.

Je souhaite continuer à vous informer de mes engagements et garder un contact régulier avec vous. Vous pourrez me retrouver sur mon site : www.christine-hennion.fr et sur les réseaux sociaux Twitter@Ch_Hennion et Facebook@DeputeeHennion

Bonne lecture.

Christine Hennion
Députée des Hauts-de-Seine



@Ch_Hennion



@DeputeeHennion



christine_hennion



www.christine-hennion.fr

Le début de la mandature des députés a été riche et intense. Nombre de textes majeurs ont été discutés, votés et adoptés. Retour sur le travail législatif de ces derniers mois.

LOI RENFORÇANT LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME



© Ministère de l'intérieur

Dans un contexte sécuritaire particulier, l'Etat français n'a d'autre choix que de prendre des mesures importantes afin de garantir la sécurité de tous. Toutefois, l'état d'urgence, instauré depuis les attentats de 2015, ne peut être normalisé et devenir un état permanent. Dans un souci de préservation et de respect des libertés individuelles, le dispositif sera évalué et revu d'ici 2 ans

Les principales mesures de la loi « SILT » sont les suivantes :

- Instaurer des périmètres de protection lors de l'organisation de grands événements tels que l'euro 2016 ou Paris 2024 ;
- Autorisation des préfets, sous le contrôle des juges, de fermer des lieux de culte dits radicaux ;
- La mise en place d'un régime de surveillance individuelle ;
- La modification des régimes de visites et saisies.

En plus de cette loi, la nouvelle majorité s'engage pour la sécurité des français :

- En renforçant les effectifs de police et gendarmerie : + 10 000 d'ici 2022
- En renforçant les moyens du renseignement (1900 postes sur les 10 000 créés)
- En organisant une meilleure coordination entre les services de renseignement grâce à la création d'une task-force.

LOI POUR LA CONFIANCE DANS LA VIE POLITIQUE



● Conformément à leurs engagements, les députés de la majorité ont adopté les projets de loi pour la confiance dans l'action publique, visant à plus de transparence et un meilleur contrôle de la vie publique.

● L'adoption de ce texte traduit la volonté des députés et du Gouvernement de faire bouger les lignes.

Les principales mesures :

- L'impossibilité pour les députés et sénateurs d'embaucher un membre de leur famille ;
- La suppression de la réserve parlementaire ;
- La suppression de l'IRFM telle que prévue actuellement ;
- La garantie de la prévention du conflit d'intérêts.



© Assemblée nationale

LOI POUR LE RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL



Le mois de novembre été marqué par l'adoption en première lecture du projet de loi de ratification des ordonnances de renforcement du dialogue social (463 voix pour, 74 contre, 20 abstention).

SIMPLIFIER

ADAPTER

ENCADRER

1. **SIMPLIFIER** la réembauche et normaliser le recours au CDI
 2. **ADAPTER** la réalité des entreprises aux besoins économiques ; en donnant plus de marge de manœuvre aux entreprises tout en garantissant la juste protection des salariés
 3. **ENCADRER** la rupture conventionnelle collective et accompagner la procédure avec des règles claires et précises
- Le projet de loi de ratification sera examiné au Sénat dès le mois de janvier prochain.

Alors que la réforme du Code du travail constitue l'acte premier du grand chantier de rénovation de notre modèle social engagé au moins de juin, le Premier Ministre a donné la feuille de route des réformes de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance-chômage, constituant ensemble l'acte II de ce chantier.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Afin de défendre au mieux les sujets qui lui tiennent à coeur, Christine Hennion est devenue membre de la commission des affaires économiques. Cette dernière est compétente sur diverses problématiques, comme le numérique, l'énergie et les industries, la recherche et innovation, le commerce intérieur et extérieur, le tourisme, le logement et l'agriculture.

COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES



Restant fidèle à ses engagements et à ses convictions, Christine Hennion a choisi d'intégrer la commission des affaires européennes. Travaillant en étroite relation avec le gouvernement et les institutions européennes, cette commission donne à ses membres un véritable droit de regard sur les dossiers européens en cours.

Christine Hennion s'est beaucoup investie dans sa mission législative. Elle est intervenue à plusieurs reprises (en commission, rapport, organisation d'ateliers de concertation, auditions) afin de défendre au mieux les mesures sur lesquelles elle s'était engagée devant les électeurs.



DÉMARCHE POUR LA CROISSANCE DES TPE/PME

Le Gouvernement a l'intention de présenter au premier trimestre 2018 un projet de loi cadre pour les TPE et les PME dont l'objectif est de leur simplifier la vie et de les aider à se développer.

Les parlementaires sont associés à ce projet avant même l'élaboration du projet de loi via la création d'un groupe de travail dédié à l'Assemblée nationale.

Christine Hennion a fait le choix d'intégrer ce groupe et de lancer une initiative visant à engager un dialogue direct avec les chefs d'entreprises du département pour co-construire des propositions concrètes pouvant être proposées au Gouvernement.

Un premier atelier s'est déroulé à Bois-Colombes le 24 novembre dernier sur le thème de la croissance à l'international pour la filière numérique. Il a permis de faire remonter de notre territoire 10 propositions pouvant être consultées sur mon site internet.

Une seconde phase de concertation interviendra fin janvier 2018, avec les chefs d'entreprises mais aussi les salariés et les partenaires économiques intéressés.

ZOOM SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2018

Le PLF 2018 est un document qui propose la nature des recettes et dépenses de l'État pour l'année 2018. Il traduit la volonté du Gouvernement de tenir ses engagements en terme d'équilibre budgétaire.

5 objectifs principaux :

1. Redonner du pouvoir d'achat aux ménages et de la valeur au travail
2. Protéger les plus fragiles
3. Permettre plus d'investissements et plus d'embauches
4. Accentuer le rôle de la transition écologique
5. Mettre en place des réformes structurelles visant à préparer l'avenir du pays

Chiffres clefs :

- Suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers
- +65€ par mois d'ici fin 2018 pour un couple avec 2 enfants
- +44€ par mois pour une personne célibataire touchant 1208€ mensuel d'ici fin 2018
- +25€ par mois d'ici fin 2018 de revalorisation du minimum vieillesse pour un retraité célibataire
- +50€ par mois d'ici fin 2018 de revalorisation de l'AAH



RAPPORT POUR AVIS SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2018

Jeudi 16 novembre, Christine Hennion a présenté en séance publique son rapport, rendu pour avis au nom de la commission des affaires économiques, sur les crédits du budget 2018 relatifs à l'économie numérique et aux télécommunications.

Outre l'analyse de ces crédits, ce rapport met l'accent sur deux éléments centraux : un état des lieux de la politique actuelle d'ouverture des données publiques et la nécessité de la création d'un Etat-plateforme, dont la principale traduction serait la digitalisation des services publics français.

L'adoption de ce projet de loi de finances est une véritable opportunité pour promouvoir le développement du numérique en France. De nombreuses thématiques y sont en effet traitées : les télécoms et la fiscalité des réseaux, le futur développement de la 5G, l'harmonisation avec la législation européenne, l'inclusion numérique et l'open data français.

COMMISSION SUPÉRIEURE DU NUMÉRIQUE ET DES POSTES



Compétente sur les sujets numériques et technologiques, Christine Hennion a été nommée à la CSNP. La CSNP a pour mission de contrôler les activités postales et de communications électroniques : téléphonie fixe, mobile, internet. A ce titre, elle évalue la portée des nouvelles technologies dans le quotidien et le futur de La Poste.

Groupe D'AMITIÉ FRANCE-JAPON



Christine Hennion est vice-présidente du groupe d'amitié France-Japon. Destiné à construire des liens étroits entre les parlementaires français, leurs homologues japonais, et les acteurs civils du pays concerné, ce groupe d'amitié est un véritable lieu de rencontre et d'échanges.

FUSION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE PARIS LA DÉFENSE

Le Parlement a adopté le mercredi 6 décembre le projet de fusion des établissements publics de Paris La Défense, pour lequel Christine Hennion s'est investie avec force ces derniers mois.

Premier quartier d'affaires européen, le quartier de La Défense représente pour notre pays un centre économique d'envergure internationale.

Quelques chiffres :

- un espace de 160 hectares
- 2 950 entreprises
- 15 des 50 premières entreprises mondiales
- 180 000 salariés
- 245 000 m² de commerces

Le modèle de gestion et de développement de ce quartier, reposant sur deux établissements publics distincts, l'un compétent en matière d'aménagement (Epadesa), l'autre chargé de la gestion du site (Defacto), avait montré ses limites.

C'est pourquoi la fusion de ces deux établissements tend à la mise en place d'un pilotage unifié et financièrement robuste en vue de pérenniser l'attractivité du quartier d'affaires de La Défense et, partant, celle de notre territoire.



RETOUR EN IMAGES



Réunion publique, 19 octobre 2017, Bois-Colombes

© Mickaël Philippe



Salon de l'orientation de l'égalité des chances
10 novembre, Courbevoie

© Mickaël Philippe



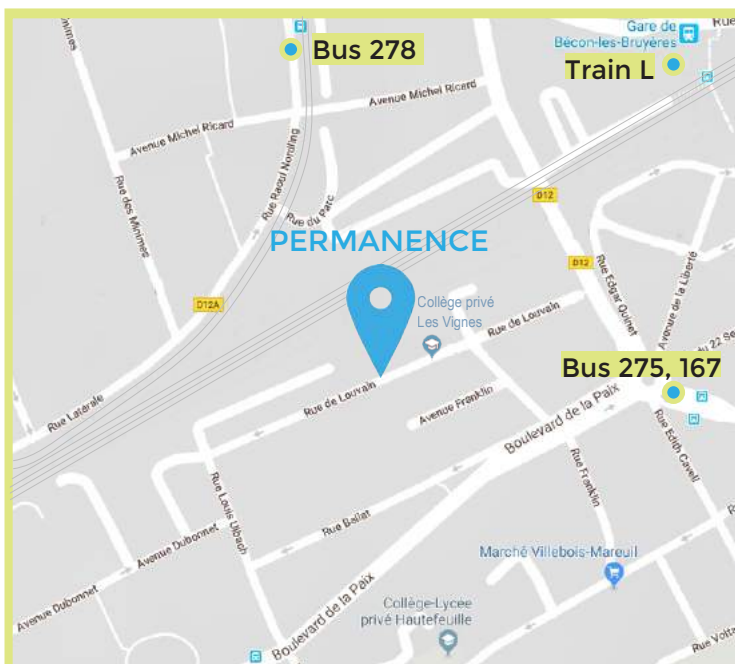
Cérémonie du 11 novembre à La Garenne-Colombes

© Mickaël Philippe



Atelier de consultation des TPE/PME
24 novembre, Bois-Colombes

© Mickaël Philippe



ME CONTACTER



19 rue de Louvain
92400 Courbevoie



01 43 33 59 12



christine.hennion@assemblee-nationale.fr



www.christine-hennion.fr